



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

***Séance du lundi 28 janvier 2008***

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 29/01/2008

**D - 20080018**

Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIE EXACT,

***Aujourd'hui Lundi 28 janvier Deux mil huit, à quinze heures,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux***

**Etaient Présents :**

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, Mme Anne WALRYCK, M. Stéphan DELAUX, Mme Carole JORDA-DÉDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, (*présente jusqu'à 15h10*) M. Joël QUANCARD, Mme Muriel PARCELIER, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, Mme Michelle DARCHE, Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Martine MOULIN-BOUDARD, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Christine CHARRAS, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Claude MELLIER, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Brigitte NABET, M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Jacques COLOMBIER,

**Excusés :**

Mme Véronique FAYET, M. Jacques VALADE, Mme Elisabeth TOUTON,

***Direction Générale des Affaires Culturelles. Musée  
d'Aquitaine. Convention de Partenariat pour la réalisation de  
reproductions d'oeuvres d'art avec l'association nationale pour  
la formation professionnelle des adultes. Signature.  
Autorisation***

M. Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par convention du 16 février 2001, le dispositif de formation de tailleur de pierre (ornemaniste) du centre AFPA de Bordeaux Caudéran, a permis la réalisation de la copie de plusieurs œuvres du Musée d'Aquitaine :

Le Gisant – Quatre chapiteaux médiévaux – 2 moulages de statues religieuses en bois polychrome, 30 moulages de statues égyptiennes pour valises pédagogiques.

Par avenant en date du 30 mai 2005, celle-ci a été complétée par la copie de la fontaine des Égyptiennes pour aménager le cours Victor Hugo et la reconstitution des têtes des muses de la fontaine Ste Croix.

La liste des reproductions d'œuvres d'art confiées à l'AFPA est aujourd'hui complétée par :

la copie de la fontaine aux Poissons, ainsi que la création d'un support en complément, pour la présenter sur le domaine public, dans le cadre de l'aménagement de voirie que doit réaliser la communauté urbaine de Bordeaux.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à signer cet avenant à la convention initiale

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 28 janvier 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Dominique DUCASSOU  
Adjoint au Maire**

## **AVENANT A LA CONVENTION**

Entre les soussignés :

La Ville de Bordeaux, représentée par son Maire, Monsieur Alain Juppé, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal du  
reçue à la Préfecture de la Gironde le

D'une part,

Et l'association nationale pour la formation Professionnelle des Adultes, représentée par Monsieur Régis Lajonie, Directeur du Centre AFPA de Bordeaux-Caudéran, région Aquitaine, 44 rue Bréau - 33073 Bordeaux Cedex

D'autre part,

### **PREAMBULE**

Par convention du 16 février 2001, le dispositif de formation de tailleur de pierre (ornemaniste) du centre AFPA de Bordeaux-Caudéran devait réaliser la copie des œuvres du Musée d'Aquitaine suivantes : Le Gisant, Quatre chapiteaux médiévaux, 2 moulages de statues religieuses en bois polychrome, 30 moulages de statues égyptiennes pour les valises pédagogiques.

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

### **Article unique :**

Le présent avenant complète le dernier paragraphe de l'article 1 de la convention comme suit :

La liste des reproductions d'œuvres d'Art confiées à l'AFPA est aujourd'hui complétée par la copie de la fontaine aux Poissons, ainsi que la création d'un support en complément, pour la présenter sur le domaine public, dans le cadre de l'aménagement de voirie que doit réaliser la communauté urbaine de Bordeaux.

Les autres dispositions de la convention de dépôt initiale ne sont pas modifiées et restent en vigueur.

Fait à Bordeaux,  
En l'Hôtel de Ville  
Le

Alain Juppé Maire de Bordeaux	Régis Lajonie Directeur du Centre AFPA
----------------------------------	---